

<https://www.snetap-fsu.fr/Loi-Avenir-professionnel-la-FSU-veut-rencontrer-le-Ministere-du-Travail-de-l-html>



Loi "Avenir professionnel", la FSU sollicite une rencontre avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion



- Les Dossiers - Vie fédérale -
Date de mise en ligne : mardi 30 novembre 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Madame Elisabeth BORNE
Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Les Lilas le 29 novembre 2021

Objet : demande d'audience

Madame la Ministre,

La [FSU](#) a appris par voie de presse que le ministère du travail ouvrait des groupes de travail « techniques » pour adapter la loi « Avenir professionnel » aux nouveaux enjeux. Certains de ces groupes reprenaient les propositions de l'accord cadre national inter professionnel. Comme vous le savez, nous avons été très critiques sur la loi du 5 septembre 2018 et nous en demandons une réelle évaluation tant quantitative que qualitative. D'importantes modifications sont nécessaires pour permettre le développement réel d'une formation professionnelle de qualité, accessible à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

En rapportant le nombre de jeunes qui auraient trouvé une solution grâce au plan jeune aux milliards d'euros injectés, le bilan ne nous paraît pas à la hauteur de l'argent public investi. La situation notamment des jeunes sans formation ni diplôme ni travail (les mal nommés NEET nous inquiète fortement. Nous pensons qu'il faut arrêter de confondre politique de formation et politique de lutte contre le chômage. En outre, il faut lutter contre les effets d'aubaine et arrêter de se servir des fonds de la formation pour abaisser le « coût » du travail.

Nous vous demandons encore une fois d'arrêter de verser des aides exceptionnelles aux entreprises, aides qui participent à creuser le déficit de France compétences par la multiplication des contrats d'alternance non financés par les entreprises ou branches. Nous vous demandons de mettre en place les mesures permettant de contrôler les dépenses de formation notamment et d'abaisser les coûts des contrats en alternance. De plus, pour la FSU, il est hors de question de ponctionner le budget de l'Éducation nationale ou encore de l'Enseignement agricole pour financer le déficit de France compétences.

Il est plus qu'urgent de mettre en place des mesures de contrôle de la qualité des formations professionnelles dispensées. Le service public doit pleinement jouer son rôle dans ce domaine comme d'ailleurs dans celui de la formation des jeunes et/ou des publics les plus éloignés de la formation.

Nous vous rappelons également notre demande de la nécessaire réintégration de la FSU, avec l'ensemble des usagers, dans les Commissions Professionnelles Consultatives (CPC), afin de participer de nouveau à l'élaboration des titres et diplômes, ainsi que dans l'instance enregistrant les certifications professionnelles (commission de la certification de France compétences).

Nous sommes aussi demandeurs d'instances renouvelées de concertations et de discussions autour de ces questions que ce soit au niveau national comme au niveau régional (CREFOP).

L'obligation de formation des 16-18 ans ne doit quant à elle pas devenir une incitation pour des jeunes vivant dans des conditions de précarité de plus en plus importantes à quitter le système scolaire pour des solutions financières de courte durée (que ce soit la Garantie Jeunes ou le futur Contrat d'Engagement Jeune). Nous revendiquons une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, des

"Avenir professionnel", la FSU sollicite une rencontre avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Ins

diplômes valorisant des savoirs et non pas orientés vers les seuls besoins des entreprises.

Les Missions Locales doivent pouvoir jouer leur rôle d'accompagnement des jeunes dans toutes les dimensions de leur vie (santé, logement, etc.) et ne pas être réduites à un rôle de prescription de dispositifs ou de formations qui ne permettent pas leur épanouissement global.

Pour aborder l'ensemble de ces questions, nous sollicitons une audience auprès de vous que nous souhaiterions dans un délai proche.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Benoît Teste

Secrétaire Général de la FSU